

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par Règlement (UE) n° 2015/830

### Colle de Contact 47A

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

: Colle de Contact 47A Nom de produit Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)

Type de produit REACH : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOUDAL N.V. Everdongenlaan 18-20 B-2300 Turnhout **3** +32 14 42 42 31 П +32 14 42 65 14 msds@soudal.com

Fabricant du produit

SOUDAL N.V. Everdongenlaan 18-20 B-2300 Turnhout **3** +32 14 42 42 31 msds@soudal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):

+32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

La classification du mélange n'est pas encore évaluée selon CLP

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Flam. Liq.	catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit.	catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE	caté <mark>gorie 3</mark>	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2. Éléments d'étiquetage





Contient:	acétone.

iviention a avertissement	Danger
Phrases H	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Phrases P	

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement P304 + P340

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)

Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel

http://www.big.be © BIG vzw

Motif de la révision: 2;3 Numéro de la révision: 0201

Date d'établissement: 2003-01-22 Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de produit: 38900

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau

à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Informations supplémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 2.3. Autres dangers

Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation

Tolérance olfactive peut se produire

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Ne s'applique pas

### 3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque
acétone 01-2119471330-49	67-64-1 200-662-2		Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
acétate d'éthyle 01-2119475103-46	141-78-6 205-500-4		Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant

<sup>(1)</sup> Texte intégral des phrases H: voir point 16

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

### Mesures générales:

Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

### Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

### Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Ne pas utiliser des produits (chimiques) neutralisants. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

### Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

### Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire du lait/de l'huile. Ne pas faire vomir. Donner du charbon médicinal. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.2.1 Symptômes aigus

### Après inhalation:

EXPOSITION A DE FORTE<mark>S CONCENTRATIONS: Etat de faiblesse.</mark> Irritation des voies respiratoires. Nausées, Vomissements. Maux de tête. Dépression du système nerveux central. Vertiges. Narcose. Excitation/agitation. Ivresse. Troubles de capacité de réaction. Difficultés respiratoires. Pertes de connaissance.

### Après contact avec la peau:

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE: Peau sèche. Gerçures de la peau.

### Après contact avec les yeux:

Irritation du tissu oculaire.

### Après ingestion:

Gorge sèche/mal de gorge. Risque de pneumonie aspiratoire. Symptômes similaires à ceux observés après inhalation. APRÈS INGESTION EN GRANDE QUANTITÉ: Irritation des muqueuses gastro-intestinales. Modification du taux sanguin/de la composition sanguine. Modification du débit d'urine. Atteinte du tissu rénal. Hypertrophie/atteinte du foie.

### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 2 / 16

<sup>(2)</sup> Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

<sup>(10)</sup> Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

De préférence: eau pulvérisée. De préférence: mousse résistant à l'alcool. Mousse polyvalente. Poudre BC. Acide carbonique.

### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

### 5.3.1 Instructions:

Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu. Risque d'explosion physique: éteindre/refroidir depuis abri. Ne pas déplacer la cargaison si exposée à la chaleur. Après refroidissement: explosion physique toujours possible.

### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Lunettes bien ajustables. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Ni flammes nues ni étincelles. Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive.

### 6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

### 6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Lunettes bien ajustables. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Endiguer le liquide répandu. Essayer de réduire l'évaporation. Empêcher toute propagation dans les égouts. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable, terre, vermiculite. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Porter produit recueilli au fabricant/à instance compétente. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Gaz/vapeur plus lourde que l'air à 20°C. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau. Tenir l'emballage bien fermé. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver à température de chambre. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Local à l'épreuve du feu. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, sources d'ignition, agents d'oxydation.

### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Fer-hland

### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 3 / 16

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

JE N. c.	11 11 11		F00
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (Valeur limite	500 ppm
	indicative d'exposition professionnelle) Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (Valeur limite	1210 mg/m³
	indicative d'exposition professionnelle)	dans ic temps on (valeur ill litte	1210111g/111
olaiano			
delgique Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h	400 ppm
lociate a cirijie	Valeur d'exposition moyenne pondérée		1461 mg/m <sup>3</sup>
cétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée		500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée		1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée		1000 ppm
	Valeur courte durée		2420 mg/m <sup>3</sup>
ays-Bas			
ceton	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (Valeur limite	501 ppm
	d'exposition professionnelle publique)		
	Valeur d'exposition moyenne pondérée d'exposition professionnelle publique)	dans le temps 8h (Valeur limite	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exp	position professionnelle	1002 ppm
	publique)	22.20. p. 0.000i01i10i10	. 502 ppiii
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exp publique)	oosition professionnelle	2420 mg/m <sup>3</sup>
Ethylacetaat	Valeur d'exposition moyenne pondérée		150 ppm
	d'exposition professionnelle de caractè	re indicatif)	
	Valeur d'exposition moyenne pondérée d'exposition professionnelle de caractè	re indicatif)	550 mg/m³
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exp caractère indicatif)	position professionnelle de	300 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exp	position professionnelle de	1100 mg/m <sup>3</sup>
	caractère indicatif)	·	_
rance			
Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (VL: Valeur	400 ppm
	non réglementaire indicative)	0.00.00	4400 / 2
	Valeur d'exposition moyenne pondérée non réglementaire indicative)	dans le temps 8h (VL: Valeur	1400 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (VRC: Valeur	500 ppm
	réglementaire contraignante)		
	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (VRC: Valeur	1210 mg/m <sup>3</sup>
	réglementaire contraignante) Valeur courte durée (VRC: Valeur régler	montairo contraignanto)	1000 nnm
	Valeur courte durée (VRC: Valeur régler Valeur courte durée (VRC: Valeur régler		1000 ppm 2420 mg/m <sup>3</sup>
	valeur courte durée (vivo. valeur régier	neritaire contraignante)	2+20 mg/m
Allemagne			
Aceton	Valeur d'exposition moyenne pondérée		500 ppm
'Alex de ce te t	Valeur d'exposition moyenne pondérée		1200 mg/m <sup>3</sup>
Ethylacetat	Valeur d'exposition moyenne pondérée Valeur d'exposition moyenne pondérée		400 ppm 1500 mg/m <sup>3</sup>
	valeur d'exposition moyenne ponderee	uans le temps on (1805 900)	1200 Hig/III
JK			
Acetone	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (Workplace	500 ppm
	exposure limit (EH40/2005)) Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (Morkplace	1210 mg/m <sup>3</sup>
	exposure limit (EH40/2005))	dans le temps on (workpidde	12101119/111°
	Valeur courte durée (Workplace exposu	re limit (EH40/2005))	1500 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposu		3620 mg/m <sup>3</sup>
thyl acetate	Valeur d'exposition moyenne pondérée	dans le temps 8h (Workplace	200 ppm
	exposure limit (EH40/2005)) Valeur courte durée (Workplace exposu	ura limit (FH40/2005))	400 nnm
	valeur courte durée (vvoi kpiace expost	II & IIIIIII (EF140/2003))	400 ppm
JSA (TLV-ACGIH)			
Acetone	Valeur d'exposition moyenne pondérée Adopted Value)	dans le temps 8h (TLV -	250 ppm
né dalam 2.2		abliana mant. 2002 01 02	
révision: 2;3	Date d'ét	ablissement: 2003-01-22	

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-2

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 4 / 16

		Valeur courte durée (TL\		500 ppm
Ethyl acetate		Valeur d'exposition moy	enne pondérée dans le ter	
		Adopted Value)		
b) Valeurs limites biologiqu	es nationales			
es valeurs limites sont rep	ises ci-dessous, si celles-ci s	<mark>ont disp</mark> onibles et applicables.		
Allemagne				
Aceton (Aceton)	Urin, ovnocitie	onsende, bzw. schichtende	00 mg/l	11/2012 Ständige Senatskommission
Aceton (Aceton)	Orin. expositio	inseriae, bzw. scriichteriae	80 mg/l	Prüfung gesundheitsschädlicher
				Arbeitsstoffe der DFG
101 (751 10011)				Albeitsstoffe der bi G
USA (BEI-ACGIH)				
Acetone (Acetone)	Urine: end of s	shift shift	20 mg/L	Nonspecific - Intended changes
Acetone (Acetone)	Urine: end of s	shift	25 mg/L	
2 Méthodes de prélèveme	ıt .			
	il est disponible et applicable	e.		
Acetone (ketones 1)		NIOSH	1300	
Acetone (ketones I)		NIOSH	2555	
	nic gases by Extractive FTIR		3800	
Acetone (Volatile Organi <mark>c c</mark>		NIOSH	2549	
ACETONE and METHYL ETH		NIOSH	8319	_
Acetone	E RETOINE III UI III C	OSHA	69	_
Ethyl acetate (Volatile Orga	nic compounds)	NIOSH	2549	
	ne compounds)	NIOSH	1457	
Ethyl Acetate		OSHA	1407	
Ethyl Acetate	a larganulare sellie e le collet		//	
		<mark>ince ou</mark> le mélange aux fins prév	<i>l</i> ues	
	ises ci-dessous, si celles-ci si	ont disp <mark>onibles et applicables.</mark>		
4 Valeurs DNEL/PNEC				
DNEL/DMEL - Travailleurs				
acétone				
Seuil (DNEL/DMEL)	Туре		Valeur	Remarque
DNEL		es à long terme – inhalation	1210 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux		2420 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémique	es à long terme – voie cutanée	186 mg/kg bw/jour	
acétate d'éthyle				
Seuil (DNEL/DMEL)	Туре		Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémique	es à long terme – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	·
		miques – inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
		ng terme – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux		1468 mg/m <sup>3</sup>	
		es à long terme – voie cutanée	63 mg/kg bw/jour	
DNEL/DMEL - Grand public	Eners systemique	salong terme vere eaturee	po mg/ng bw/jour	
acétone				
Seuil (DNEL/DMEL)	Туре		Valeur	Remarque
	Effects quetémique	es à long terme – voie cutanée		Remarque
			62 mg/kg bw/jour 200 mg/m <sup>3</sup>	
DNEL	Effete evetémique	S a long terme – innalation		
DNEL	Effets systémique			7
		es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour	7
acétate d'éthyle	Effets systémique		62 mg/kg bw/jour	Domestic
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL)	Effets systémique  Type	es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur	Remarque
acétate d'éthyle	Effets systémique  Type  Effets systémique	es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL)	Effets systémique  Type  Effets systémique  Effets aigus systér	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL)	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL)	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³  734 mg/m³	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL)	Type Effets systémique Effets systémique Effets aigus systér Effets locaux à lor Effets aigus locaux Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³  734 mg/m³  734 mg/m³  37 mg/kg bw/jour	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL	Type Effets systémique Effets systémique Effets aigus systér Effets locaux à lor Effets aigus locaux Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³  734 mg/m³	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL)	Type Effets systémique Effets systémique Effets aigus systér Effets locaux à lor Effets aigus locaux Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³  734 mg/m³  734 mg/m³  37 mg/kg bw/jour	Remarque
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL  PNEC acétone	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³  734 mg/m³  734 mg/m³  37 mg/kg bw/jour	Remarque
Seuil (DNEL/DMEL)  DNEL  PNEC acétone  Compartiments	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur  367 mg/m³  734 mg/m³  367 mg/m³  734 mg/m³  734 mg/m³  37 mg/kg bw/jour	
acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL  PNEC acétone	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale es à long terme – voie orale	Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 367 mg/m³ 3734 mg/m³ 4.5 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
Seuil (DNEL/DMEL)  DNEL  PNEC acétone  Compartiments	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale es à long terme – voie orale (aleur 0.6 mg/l .06 mg/l	Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 367 mg/m³ 3734 mg/m³ 4.5 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
Acétate d'éthyle  Seuil (DNEL/DMEL)  DNEL  PNEC  acétone  Compartiments  Eau douce (non salée)	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale es à long terme – voie orale	Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 367 mg/m³ 3734 mg/m³ 4.5 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétone Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale es à long terme – voie orale (aleur 0.6 mg/l .06 mg/l	Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 367 mg/m³ 3734 mg/m³ 4.5 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétane Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau douce	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  13  33	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale es à long terme – voie orale (aleur 0.6 mg/l 0.4 mg/kg sédiment dw 0.4 mg/kg sédiment dw	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL  PNEC acétone Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau douce Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétane Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau douce Sédiment d'eau de mer	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation x – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale es à long terme – voie orale (aleur 0.6 mg/l 0.4 mg/kg sédiment dw 0.4 mg/kg sédiment dw	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL  PNEC acétone Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau douce Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL  PNEC acétone Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau douce Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétate d'éthyle Seuil (DNEL/DMEL) DNEL  PNEC acétone Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau douce Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
PNEC acétane Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
DNEL  PNEC acétane Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	
DNEL  PNEC acétane Compartiments Eau douce (non salée) Eau de mer Sédiment d'eau de mer Sol	Type  Effets systémique  Effets systémique  Effets aigus systér  Effets locaux à lor  Effets aigus locaux  Effets systémique  Effets systémique  Effets systémique  V  11  33  34	es à long terme – voie orale es à long terme – inhalation miques – inhalation ng terme – inhalation ex – inhalation ex – inhalation es à long terme – voie cutanée es à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour  Valeur 367 mg/m³ 734 mg/m³ 367 mg/m³ 734 mg/m³ 37 mg/kg bw/jour 4.5 mg/kg bw/jour	que

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 5 / 16

Motif

acétate d'éthyle

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	<mark>0.24 mg/</mark> l	
Eau de mer	<mark>0.024 m</mark> g/l	
Eau (rejets intermittents)	1.65 mg/l	
STP	650 mg/l	
	1.15 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	<mark>0.115 mg</mark> /kg sédiment dw	
Sol	<mark>0.148 mg</mark> /kg sol dw	
Oral	0.2 g/kg alimentation	

### 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Travailler sous aspiration locale/ventilation.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Éviter le contact prolong<mark>é et répété avec la peau. Tenir l'emball</mark>age bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

### a) Protection respiratoire:

Masque à gaz avec filtre A si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

### b) Protection des mains:

Gants.

### c) Protection des yeux:

Lunettes bien ajustables.

#### d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique		Visqueux
Odeur		Odeur caractéristique
Seuil d'odeur		Aucun renseignement disponible
Couleur		<u>Incolore</u>
Taille des particules		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité		Aucun renseignement disponible
Inflammabilité		Liquide et vapeurs très inflammables.
Log Kow		Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique		Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique		Aucun renseignement disponible
Point de fusion		Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition		Aucun renseignement disponible
Point d'éclair		-18 °C
Taux d'évaporation		Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relativ	re	>1
Pression de vapeur		< 240 hPa ; 20 °C
		< 1100 hPa; 50 °C
Solubilité		Aucun renseignement disponible
Densité relative		Aucun renseignement disponible
Température de décomp	osition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignit	tion	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives		Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes		Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
рН		Aucun renseignement disponible

### 9.2. Autres informations

Aucun renseignement disponible

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 6 / 16

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec de nombreux composés.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de flamme<mark>s nues/la chaleur. Ventilation insuffisa</mark>nte: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

### **RUBRIQUE** 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Résultats d'essais

### Toxicité aiguë

Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	•		Remarque
						la valeur	
Oral	DL50	Équivalent à OCDE	5800 mg/kg		Rat (femelle)	Valeur	
		401				expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE	20000 mg/kg		Lapin (mâle)	Valeur	
		402				expérimentale	
Dermal	DL50		> 7426 mg/kg bw		Lapin (femelle)	Éléments de	
						preuve	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Autres	76 mg/l	4 h	Rat (femelle)	Valeur	
•						expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	LCLO	Autres	16000 ppm	4 h	Rat	Valeur	
						expérimentale	

acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de	Remarque
						la valeur	
Oral	DL50	Équivalent à OCDE	10200 mg/kg bw		Rat (femelle)	Valeur	
		401				expérimentale	
Dermal	DL50	24h cuff method	> 20000 mg/kg bw	24 h	Lapin (mâle)	Valeur	
						expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CLO	Équivalent à OCDE	29.3 mg/l	4 h	Rat	Valeur	
		403	-			expérimentale	

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation

### Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

<u>acétone</u>

Voie d'exposition	Résulta	t	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de	Remarque
							la valeur	
Oeil	Irritant		OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Éléments de	
							preuve	
Peau	Non irri	tant	Autres	3 jour(s)	24; 48; 72 heures	Cobaye	Éléments de	
							preuve	
Inhalation	Légèrer	nent irritant	Étude	20 minutes		Humain	Littérature	
	_		d'observation					
			humaine					

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

 Numéro de la révision: 0201
 Numéro de produit: 38900
 7 / 16

		Coll	e de	e Contact 47	<b>7</b> A		
cétate d'éthyle							
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d	l'exposition Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Peau	Légèrem <mark>ent irrita</mark>	nt Équivalent à OCDE 404	24 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
a classification est fonclusion rovoque une sévère illisation respiratoire	irritation des yeux.	·	y compre				
nclusion rovoque une sévère	irritation <mark>des yeux.</mark> e <b>ou cutanée</b>	·	33		3		
nclusion rovoque une sévère ilisation respiratoire de Contact 47A ucune donnée (exposétone	irritation des yeux. e ou cutanée érimentale) disponi	ble sur le mélange		exposition Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
nclusion rovoque une sévère ilisation respiratoire de Contact 47A ucune donnée (exposétone	irritation des yeux. e ou cutanée érimentale) disponi Résultat Non sensibilisant	ble sur le mélange Mét <b>hod</b> e		exposition Point de temps  48 heures	Espèce Hamster (femelle)		Remarque
nclusion rovoque une sévère ilisation respiratoire de Contact 47A ucune donnée (expectetone Voie d'exposition	irritation des yeux. e ou cutanée érimentale) disponi Résultat Non sensibilisant	ble sur le mélange  Méthode  Essai de  maximalisation sur		,	Hamster	valeur Valeur	Remarque

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Non sensibilisant OCDE 406

### Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée Non classé comme sensibilisant par inhalation

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles

### Colle de Contact 47A

Intradermal

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

<u>acétone</u>

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	10.000	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	20 mg/l		Aucun effet	13 semaine(s)	Souris (masculin/fémini n)	Valeur expérimentale
Dermal								Non pertinent, jugement d'experts
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Autres	19000 ppm		Aucun effet	8 semaine(s)	Rat (mâle)	Littérature
Inhalation (vapeurs)		Étude d'observation humaine	361 ppm	Système nerveux central	Effets neurotoxiques	2 jour(s)		Données insuffisantes, non concluantes

24; 48 heures

Cobaye (femelle) Valeur

expérimentale

ate d'éthyle Voie d'exposition	Paramè	etre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition		Détermination
									de la valeur
Par voie orale	NOAEL		EPA OTS	900 mg/kg	Généraux	Aucun effet	90 jour(s) - 92 jour(s)	Rat	Valeur
(sonde gastrique)			795.2600	bw/jour				(masculin/fémini	expérimentale
								n)	
Par voie orale	LOAEL		EPA OTS	3600 mg/kg	Généraux	Poids corporel,	90 jour(s) - 92 jour(s)	Rat	Valeur
(sonde gastrique)			795.2600	bw/jour		poids des		(masculin/fémini	expérimentale
						organes,		n)	
						consommation			
					, a	d'aliments			
Inhalation	NOEC		EPA OTS	350 ppm	Généraux	Aucun effet	13 semaines	Rat	Valeur
			798.2450	. '		systémique	(6h/jour, 5	(masculin/fémini	expérimentale
						néfaste	jours/semaine)	n)	

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

### Conclusion

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

Colle de Contact 47A

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 8 / 16

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

acétone

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	Équivalent à OCDE 473		Aucun effet	Valeur expérimentale
		(CHO)		

acétate d'éthyle

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois	Aucun effet	Valeur expérimentale
métabolique, négatif sans		(CHO)		
activation métabolique				
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale

### Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

acétone

Rési	ultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	3.	Détermination de la valeur
Nég	atif		13 semaine(s)	Souris (masculin/féminin)		Littérature

acétate d'éthyle

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	3.	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 474		Souris (mâle)		Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

### Cancérogénicité

Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	- 3	Détermination de la valeur
Dermal	NOEL	Autres	79 mg	51 semaine(s)	Souris (femelle)	Aucun effet		Littérature

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

### Toxicité pour la reproduction

Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

acétone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	11000 ppm	(gestation, tous	Rat (masculin/fémin in)			Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL	Autres	900 mg/kg bw/jour	13 semaine(s)	Rat (mâle)	Aucun effet		Littérature

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 9 / 16

acétate d'éthyle

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	> 3600 mg/kg bw/jour	7 jour(s)	Souris	Aucun effet	Fœtus	Read-across
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	2200 mg/kg bw/jour	8 jours (gestation, tous les jours) - 14 jours (gestation, tous les jours)		Aucun effet		Read-across
	LOAEL	Équivalent à OCDE 414	3600 mg/kg bw/jour	8 jours (gestation, tous les jours) - 14 jours (gestation, tous les jours)		Mortalité	Généraux	Read-across
Effets sur la fertilité	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	20700 mg/kg bw/jour		Souris (masculin/fémin in)	Aucun effet		Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### Conclusion

Non classé pour la toxicité pou<mark>r la reproduction ou la toxicité pour le</mark> développement

### Toxicité autres effets

Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

acétone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de
								la valeur
				Peau	Dessèchement ou			Étude de
					gerçures de la			littérature
acé	tate d'éthyle							

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de
							la valeur
			Peau	Dessèchement ou			Littérature
				gerçures de la			

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

### <u>Conclusion</u>

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Colle de Contact 47A

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE: Teint rouge. Eruption/dermatite. Gorge sèche/mal de gorge. Maux de tête. Nausées. Etat de faiblesse. Perte de poids. Risque d'inflammation des voies aériennes.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Colle de Contact 47A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

<u>acétone</u>

		Paramètre	Méthode	Valeur	Durée				Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons			Méthode C.1 de l'UE	5540 mg/l	96 h	· ·	Système statique	(non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés		CL50	Autres	12600 mg/l	48 h		Système statique	(non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plan aquatiques	ites	CE50		> 7000 mg/l			Système statique	(non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 10 / 16

	Colle de Contact 47A								
<u>ac</u> é	tate d'éthyle								
		Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
To	5	CL50	US EPA	230 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	J	CE50		154 mg/l	48 h	Daphnia magna			Littérature
	oxicité algues et autres pla <mark>ntes</mark> quatiques	NOEC	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
To	oxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	6.3 mg/l	32 jour(s)	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
		NOEC	OCDE 210	< 9.65 mg/l	32 jour(s)	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
	oxicité chronique crustacés quatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 211	2.4 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
	oxicité micro-organismes quatiques	CE50		5870 mg/l	15 minutes	Photobacterium phosphoreum	Système statique	Eau salée	Valeur expérimentale; Ralentissement
L'éva	luation du mélange est fon <mark>dée</mark>	sur les compo	sants à prendr	e en compte					
	Conclusion  Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008								
12.2	12.2. Persistance et dégradabilité								
<u>acé</u>	acétone								
	odégradation eau								
	Méthode V				Dur			termination d	
	OCDE 301B : Essai de dégagement de CO2 90.9 % 28 jour(s) Valeur expérimentale					ntale			
	tate d'éthyle odégradation eau								
	Méthode		Valeur		Dur	ée	Dé	termination d	e la valeur
	OCDE 301B : Essai de déga <mark>gem</mark>	ent de CO2	93.9 %		28 j	our(s)	Val	leur expérimer	ntale

Conclusion

Méthode

Contient (un/des) composant(s) facilement biodégradable(s)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

OCDE 301D : Essai en flaco<mark>n fermé</mark>

Phototransformation air (DT50 air)

Colle de Contact 47A

Log Kow			
Méthode	Remarque	Valeur	Température
	Sans objet (mélange)		

100 %

Valeur

40 h

acétone

BCF	no	isso	ns

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	- J	Détermination de la valeur
BCF		0.69		Pisces	

28 jour(s)

Conc. radicaux OH

500000 /cm<sup>3</sup>

Valeur expérimentale

QSAR

Détermination de la valeur

Détermination de la valeur

BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	3	Détermination de la valeur
BCF	BCFWI <mark>N</mark>	3			Valeur calculée

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		<mark>-0.2</mark> 4		Données d'essai

acétate d'éthyle

BCF poissons
--------------

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée		Détermination de la valeur
BCF		30	3 jour(s)	Leuciscus idus	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
EPA OPPTS 830.7560		<mark>0.6</mark> 8	25 °C	Valeur expérimentale

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 11 / 16

### Conclusion

Ne contient pas de composant(s) bioaccumulable(s)

### 12.4. Mobilité dans le sol

acétate d'éthyle

Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	51.3 %	0 %	0.27 %	13.3 %	35.3 %	Valeur calculée

### Conclusion

Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisa<mark>ntes, il ne peut pas être répondu à la q</mark>uestion de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

### 12.6. Autres effets néfastes

Colle de Contact 47A

Gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

acétate d'éthyle

**Eaux souterraines** 

Pollue les eaux souterraines

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

### Union européenne

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Incinérer sous surveillance avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

### 13.1.3 Emballages

Motif de la révision: 2:3

### Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Route (ADR) 14.1. Numéro ONU Numéro ONU 1133 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU Nom d'expédition Adhésifs 14.3. Classe(s) de danger pour le transport Numéro d'identification du danger Classe Code de classification F1 14.4. Groupe d'emballage Groupe d'emballage IIII 3 Étiquettes 14.5. Dangers pour l'environnement Marque matière dangereuse pour l'environnement non 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales

Date d'établissement: 2003-01-22

12 / 16

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900

Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 de l'ADR
hemin de fer (RID) 14.1. Numéro ONU	
Numéro ONU	1133
	1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU  Nom d'expédition	Adhésifs
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Auriesiis
Numéro d'identification du danger	33
Classe	3
Code de classification	5 F1
14.4. Groupe d'emballage Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3
	JS
14.5. Dangers pour l'environnement	lana di
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 du RID
pies de navigation intér <mark>ieures (ADN)</mark>	
14.1. Numéro ONU	
Numéro ONU	1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	1133
Nom d'expédition	Adhésifs
	Adriesis
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	in the second se
Classe	3
Code de classification	F1
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3
14.5. Dangers pour l'environnement	
Marque matière dangere <mark>use pour l'environnement</mark>	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 de l'ADN
ler (IMDG/IMSBC)	
14.1. Numéro ONU	
Numéro ONU	1133
	1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Adhasinas
Nom d'expédition	Adhesives
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	la la
Classe	3
14.4. Groupe d'emballage	lui lui
Groupe d'emballage	
Étiquettes	3
14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin	-
Marque matière dangere <mark>use pour l'environnement</mark>	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	223
Dispositions spéciales	955
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse
equilities illilitous	
Mention spécifique	brute) Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.3.2.2 du Code IMDG

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 13 / 16

14.7. Transport en vrac conf <mark>ormément à l'annexe II de la conventi</mark> o	n Marpol et au recueil IBC			
Annexe II de Marpol 73/ <mark>78</mark>	Sans objet, basé sur les informations disponibles			
Air (ICAO-TI/IATA-DGR)				
14.1. Numéro ONU				
Numéro ONU	1133			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Nom d'expédition	Adhesives			
14.3. Classe(s) de danger pou <mark>r le transport</mark>				
Classe	3			
14.4. Groupe d'emballage				
Groupe d'emballage	III			
Étiquettes	3			
14.5. Dangers pour l'environ <mark>nement</mark>				
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non			
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				
Dispositions spéciales	A3			
quantités limitées: quant <mark>ité nette max. par emballage</mark>	10 L			
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 3.3.3.1 de l'OACI			

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV		Remarque	
69 %			

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

	Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange Conditions de restriction
· acétone · acétate d'éthyle	Substances ou mélangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux rittères pour une des classes ou catégories et de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CF) no 1272/2008:  a) les classes de danger 21 a 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 ut yeps A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.15 types A a F:  b) les classes de danger 21 a 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 ut yeps A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et developement, 2.13 catégories 1 et 2.2 tils types A a F:  b) les classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets nefastes sur la fonction sevuelle et la fertilité ou sur le dévelopement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10;  c) la classe de danger 4.1;  d) la classe de danger 5.1.  d'a classe d'

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 14 / 16

Colle de Contact 47A				
- acétone - acétate d'éthyle	Substances classées comme gaz inf catégorie 1 ou 2, liquides inflamma catégorie 1, 2 ou 3, matières solide inflammables, catégorie 1 ou 2, sut mélanges qui, au contact de l'eau, des gaz inflammables, catégorie 1, liquides pyrophoriques, catégorie 1 matières solides pyrophoriques, ca qu'elles figurent ou non à l'annexe de ce règlement.	divertissement et de décoration comme:  bstances et des scintillants métallisés destinés principalement à la décoration,  dégagent les coussins "péteurs",  les coussins "péteurs",  les bombes à serpentins,  dégorie 1,  les excréments factices,		
Législation nationale Belgio	<u>ue</u>			
Colle de Contact 47A  Aucun renseignement disponible				
Législation nationale Pays-l	<u>Bas</u>			
Colle de Contact 47A Identification des déch (Pays-Bas)	nets LWCA (Pays-Bas): KGA catégor	rie 03		
Législation nationale France Colle de Contact 47A Aucun renseignement Législation nationale Allem Colle de Contact 47A	disponible			
WGK	1; Classification polluant l'eau 27 juillet 2005 (Anhang 4)	basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du		
<u>acétone</u> TA-Luft	5,2,5			
TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung		rädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen zu werden		
<u>acétate d'éthyle</u> TA-Luft	5.2.5			
TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung		ntschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen zu werden		
<u>Législation nationale UK</u> <u>Colle de Contact 47A</u> Aucun renseignement	disponible			
Autres données pertinente  Colle de Contact 47A  Aucun renseignement				
acétone	Acotono, A4			
TLV - Carcinogen	Acetone; A4			
15.2. Évaluation de la séc <mark>urité chimique</mark> Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.				
UBRIQUE 16: Autres informations				

### Texte intégral de toute phrase H visée aux points 2 et 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(\*) **CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG** CE50 Concentration Efficace 50 % CL50 Concentration Létale 50 %

Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe) CLP (EU-GHS)

DL50 Dose Létale 50 %

DMEL **Derived Minimal Effect Level** DNEL Derived No Effect Level

ErC50 EC50 in terms of reduction of growth rate

Motif de la révision: 2;3 Date d'établissement: 2003-01-22 Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 15/16

NOAEL No Observed Adverse Effect Level
NOEC No Observed Effect Concentration

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT Persistant, Bioaccumulable & Toxique
PNEC Predicted No Effect Concentration
STP Sludge Treatment Process

vPvB very Persistent & very Bioaccumulative

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit in l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour une utilisation au sein de l'Union Européenne, de la Suisse, de l'Islande, de la Norvège et du Lichtenstein. Elle peut être consultée dans d'autres pays, dans lesquels la législation locale relative à la conception des fiches de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence BIG et/ou dans les conditions générales de la société BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. Sa distribution et sa reproduction sont limitées. Consultez les conditions du contrat susmentionné pour de plus



Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2003-01-22

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0201 Numéro de produit: 38900 16 / 16